



Observatoire régional 2023



Les acteurs Habitat Jeunes Île-de-France en 2022



Sommaire

p4-5

**NOTRE RÉSEAU :
OBSERVATOIRE DES
RÉSIDENCES-FJT EN
2023**

p6-7

**LA DEMANDE DES JEUNES ET
LES CHIFFRES CLÉS DE
L'OBSERVATOIRE**

p8-13

**L'OBSERVATOIRE DE LA
POPULATION ACCUEILLIE**

p14-17

**ZOOM SUR :
LE PROFIL DES JEUNES
EN FONCTION DE
LEUR GENRE**

p18-19

**LES ÉQUIPES DES
RÉSIDENCES-FJT ET LA CRISE
DES MÉTIERS DE L'HUMAIN**

Le réseau Habitat Jeunes Île-de-France

Au 30 octobre 2023



131 résidences
12 738 logements
13 913 places



41 structures
gestionnaires



66 communes
d'implantation



+ de 740
salarie·e·s



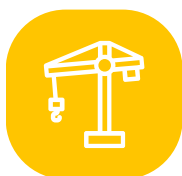
- dont **117 FJT** représentant 11 583 logements et 12 652 places.
- et **14 résidences RSJA**, représentant 1 155 logements et 1 261 places

Ils ont rejoint le réseau en 2023 !



Bienvenue à AMLI !

AMLI a adhéré à l'URHAJ en 2023, et gère le FJT Daniel Féry à Argenteuil, représentant 115 logements et 138 places. La réhabilitation de la résidence a débuté en 2023.

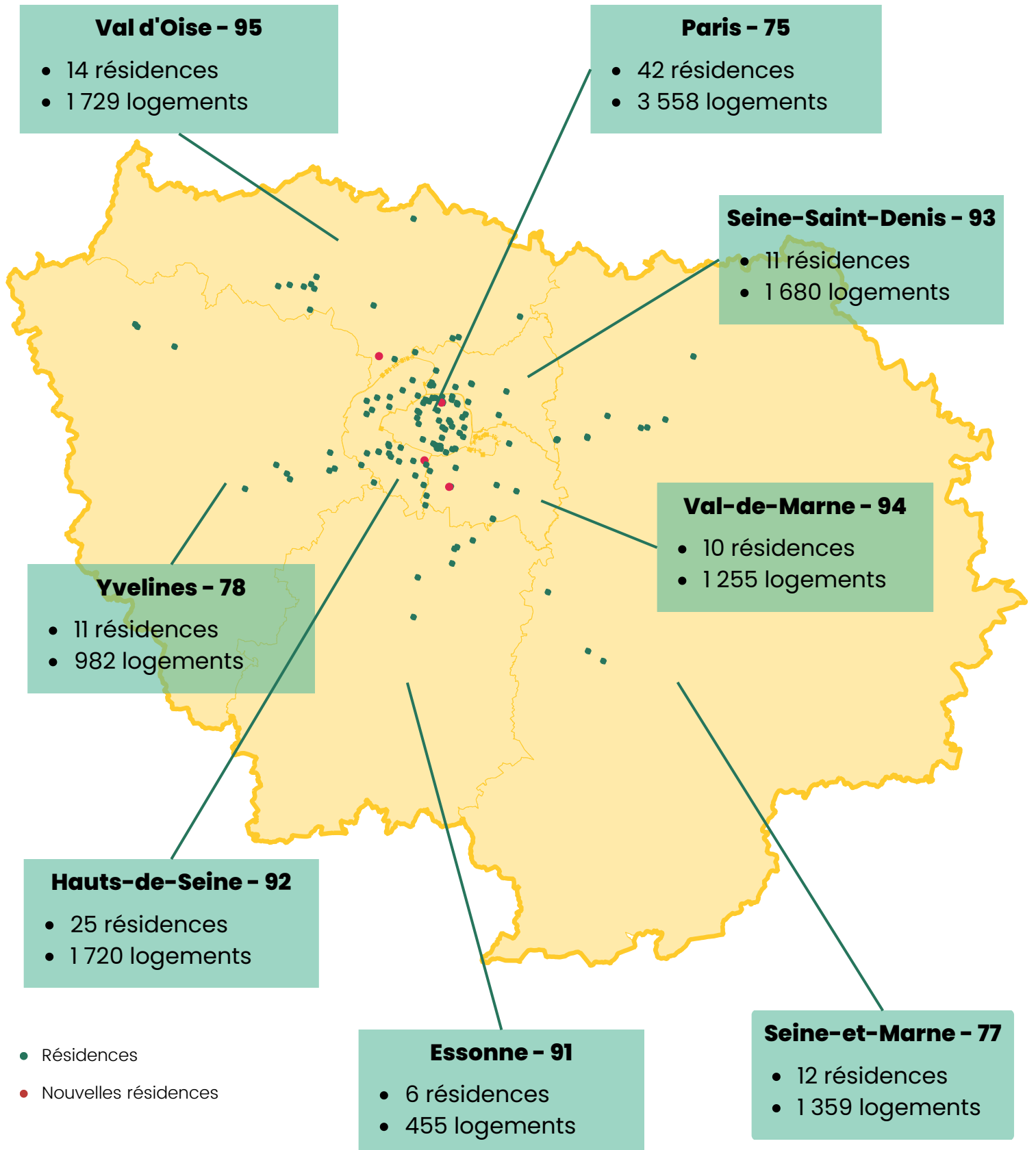


En parallèle, **3 nouvelles résidences** sont sorties de terre dans le réseau cette année. Elles représentent 188 logements et 217 places.

Début 2023 l'association Les 7 Mares a fermé ses portes, et ses logements sont désormais gérés par l'association Relais Jeunes des Prés.

Les résidences Habitat Jeunes Île-de-France en 2023

Au 30 octobre 2023



Les chiffres clés de l'observatoire



17 561 jeunes accueilli·e·s dans l'année 2022
*dont 6 079 entrant·e·s et 6 538 sortant·e·s**



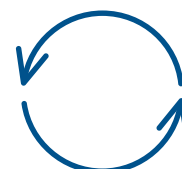
22% des jeunes entrant·e·s
quittent le foyer parental



49% des jeunes entrent
en situation d'urgence
ou de rupture familiale



75% des jeunes entrant·e·s
sont salarié·e·s ou
apprenti·e·s



27% des jeunes restent
plus de deux ans



53% des jeunes ont accédé à un
logement autonome à leur sortie

*Chiffres calculés sur 122 résidences Habitat Jeunes répondantes, soit 97% du réseau de l'URHAJ Île-de-France de 2022

Un afflux massif de demande de logement

Le réseau Habitat Jeunes accueille plus de 17 500 jeunes par an, mais seulement

12%

des candidat·e·s trouvent une place en résidence-FJT



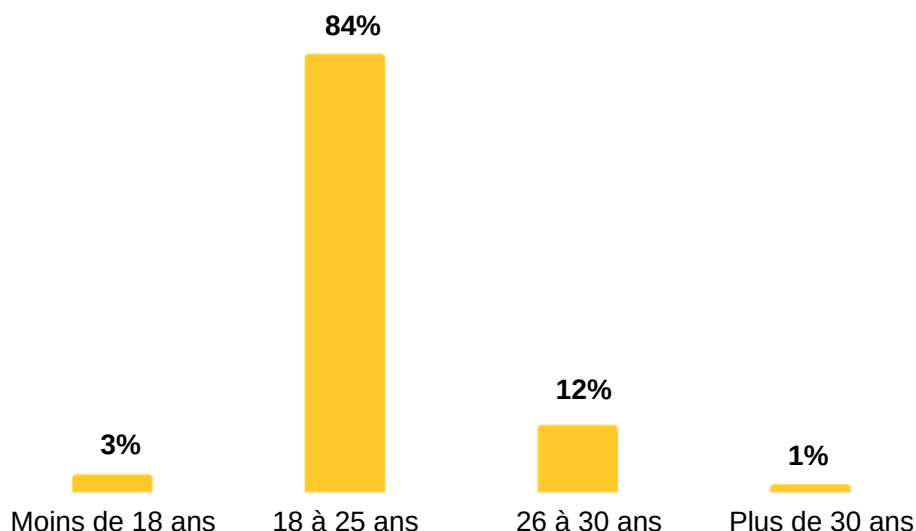
Ainsi le nombre de places en résidence-FJT est largement insuffisant pour faire face aux besoins et à la crise du logement qui frappe durement la population des jeunes en Île-de-France. Face à ce constat, le réseau Habitat Jeunes se mobilise pour produire davantage de résidences-FJT, mais se heurte à de nombreuses difficultés.

Méthodologie : chiffres calculés sur 85 résidences Habitat Jeunes répondantes, données 2022. Les données concernant la demande en FJT sont complexes à traiter car toutes les structures n'ont pas la même manière de décompter le nombre de demandeur·euse·s. Par exemple, la plupart ne prennent pas en compte la demande émanant de leurs réservataires. Le nombre de demandeur·euse·s est donc potentiellement sous-évalué. En parallèle, il est certain que bon nombre de jeunes multiplient leurs demandes sur plusieurs structures, ce qui peut faire gonfler le nombre demandes lorsqu'il est affiché au régional.



Le profil des jeunes entrant·e·s

Une large majorité de jeunes entre 18 et 25 ans



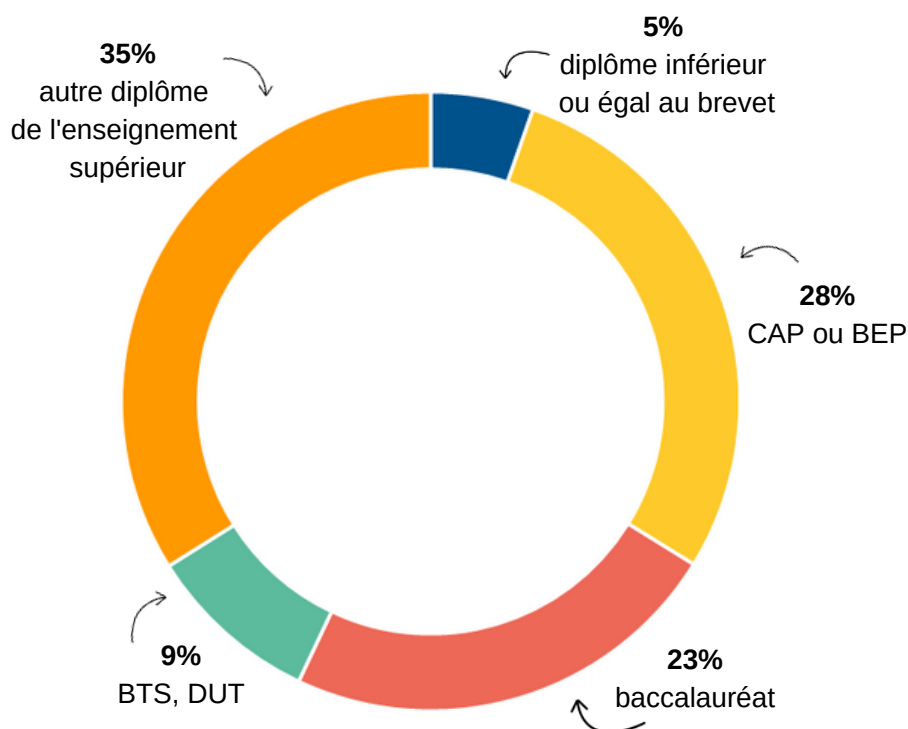
84% des jeunes ont entre 18 et 25 ans. En majorité, les jeunes de plus de 25 ans sont accueilli·e·s en RSJA.

49% sont des femmes, et 51% des hommes. Les résidences accueillent à 94% des personnes seules.

Un tiers des jeunes avec un diplôme supérieur au bac+2

Seul·e·s 5% des jeunes logé·e·s ont un diplôme inférieur ou égal au brevet.

La part de jeunes non diplômé·e·s a diminué ces dernières années : en 2013, elle était de 8%.

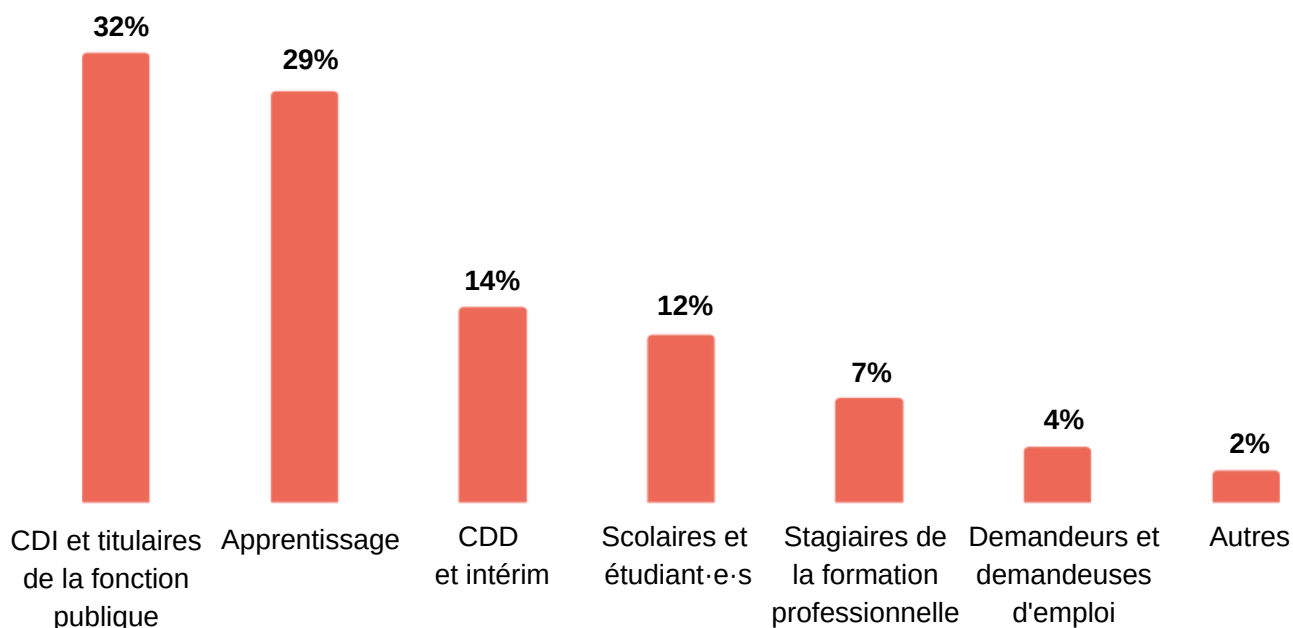


Des jeunes en insertion professionnelle, une forte part d'apprenti·e·s

75% des jeunes entrant·e·s sont salarié·e·s ou apprenti·e·s. La politique de développement de l'apprentissage a un effet notable sur la population accueillie en FJT : 29% des jeunes logé·e·s sont apprenti·e·s, et cette part est en augmentation ces dernières années.

Le réseau Habitat Jeunes n'accueillent que 12% d'étudiant·e·s, mais ils constituent en revanche 22% de la demande*.

**données de la demande calculées sur les résidences-FJT sur un échantillon de 49 résidences*



Au moins 58% des jeunes ont des ressources mensuelles inférieures au SMIC

Plus de 1 200€ de ressources mensuelles



De 488€ à 1 200€



Moins de 840€

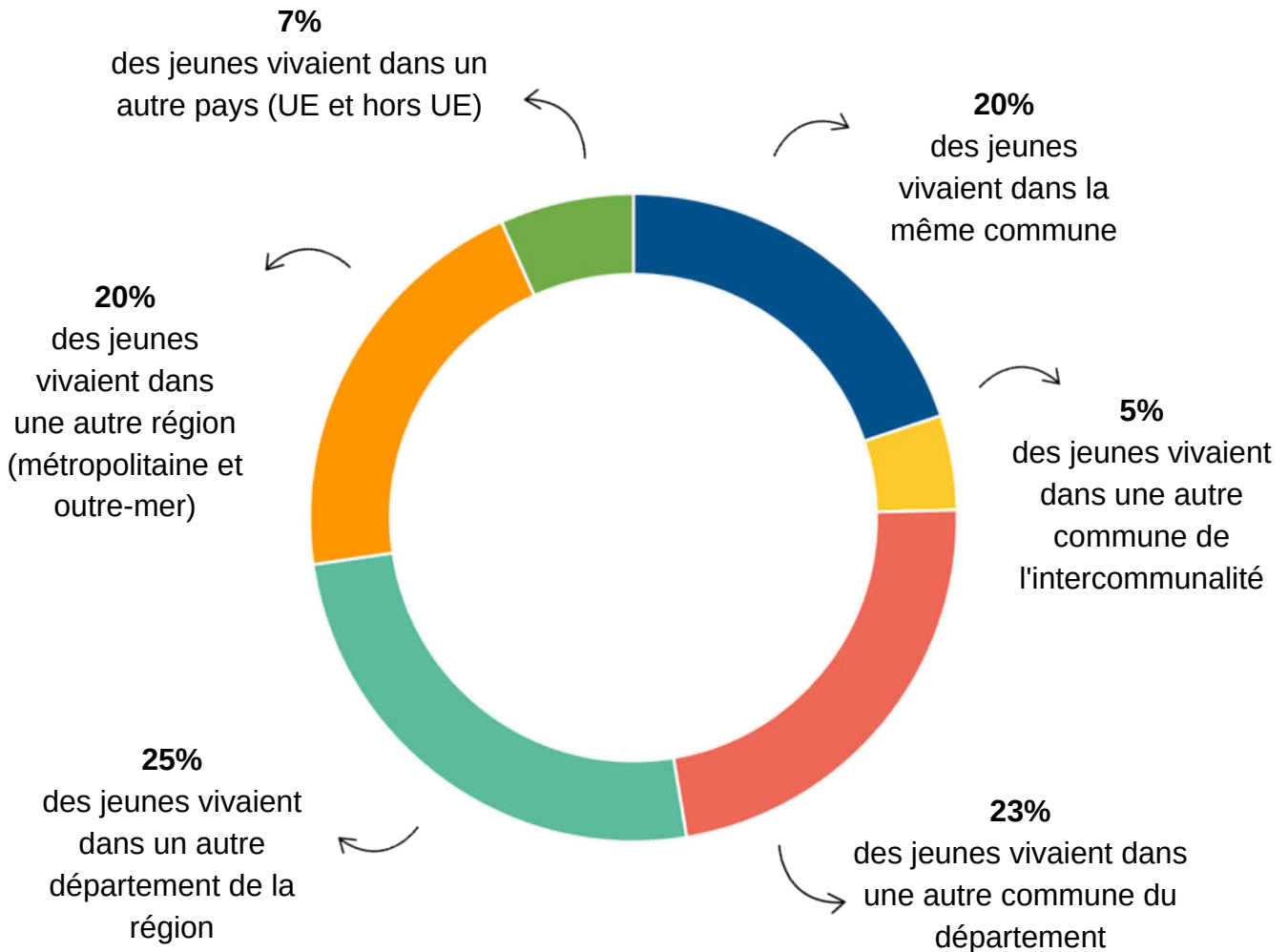


58% des jeunes logé·e·s en 2022 avaient des ressources inférieures à 1 200€ par mois, soit en deçà du SMIC* (en décembre 2022, le montant du SMIC mensuel était de 1 329€).



Le parcours résidentiel des jeunes

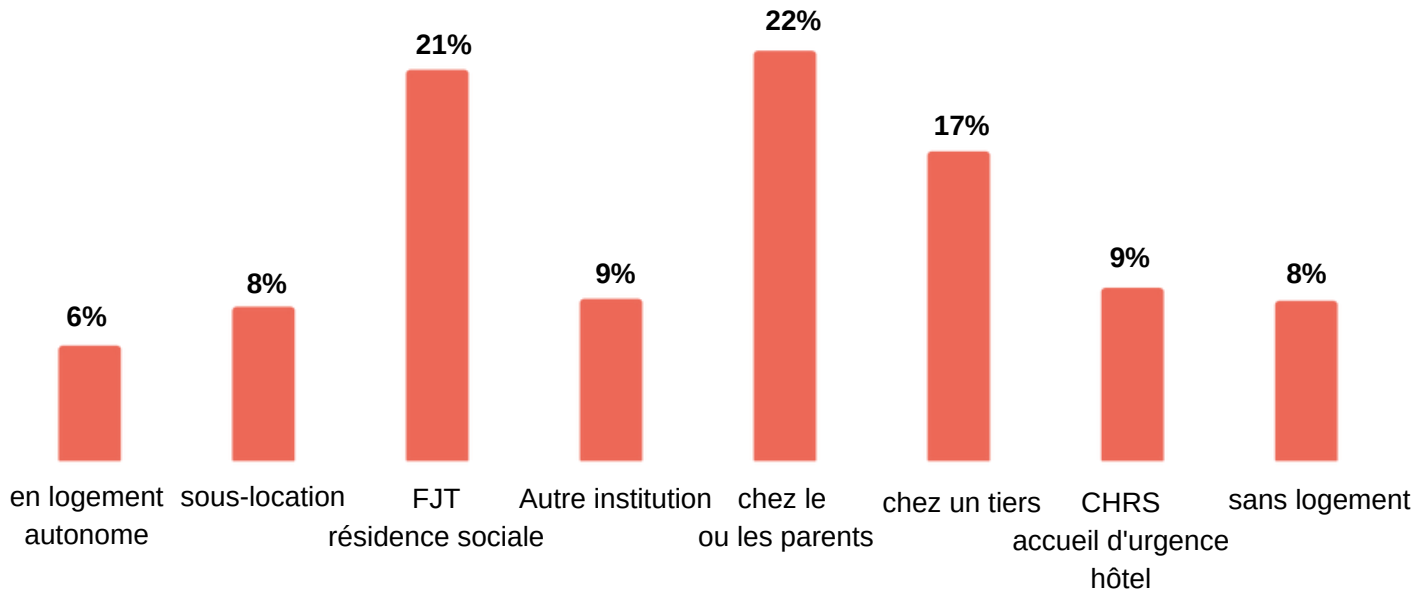
De plus en plus de jeunes francilien·ne·s dans les résidences Habitat Jeunes



En 2022 encore, une large majorité (73%) des jeunes viennent d'Île-de-France. Il y a 10 ans, il·elle·s n'étaient que 65%. La crise du logement touche de plein fouet les jeunes, à la fois les non-francilien·e·s qui ne peuvent plus envisager un début de parcours de vie en Île-de-France, et les jeunes francilien·ne·s, pour qui la résidence-FJT représente la solution logement la plus abordable au moment de leur première décohabitation.

Un jeune sur trois sans logement propre avant l'arrivée au FJT

34% des jeunes étaient sans logement propre avant leur arrivée, qu'il s'agisse de situation de très grande urgence (CHRS, accueil d'urgence, à l'hôtel, à la rue), ou bien en situation d'hébergement précaire (hébergé·e·s chez des tiers).



Une recherche de logement souvent motivée par une situation de rupture



49% étaient dans l'urgence, en rupture familiale ou institutionnelle

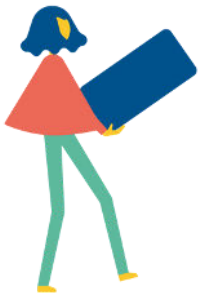


35% devaient se rapprocher de leur lieu d'activité



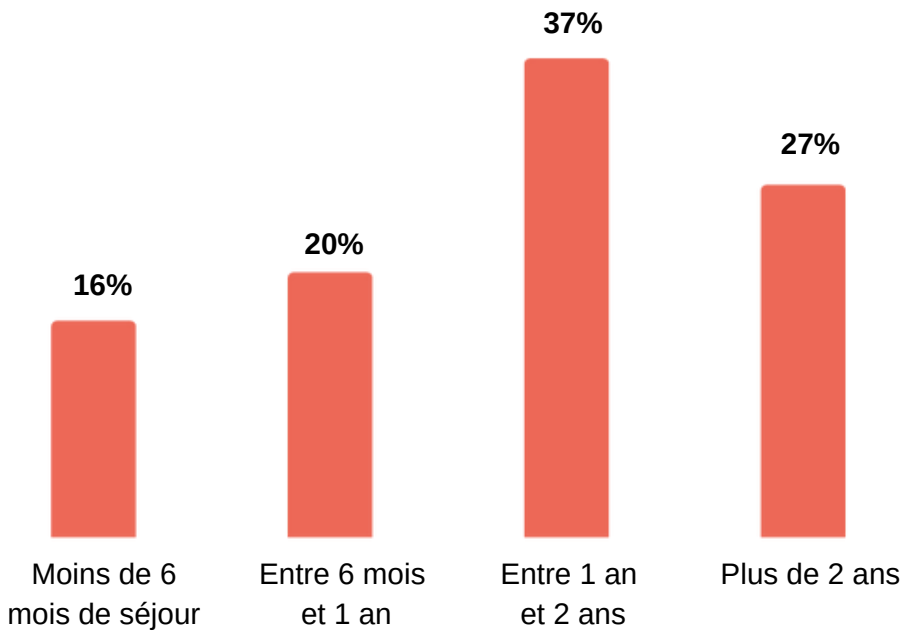
10% recherchaient plus d'indépendance

Il y a 10 ans, seulement 26% des jeunes arrivaient dans une situation d'urgence ou de rupture. Les premières années de parcours résidentiel des jeunes accueilli·e·s sont de plus en plus heurtées, et la fonction sociale des résidences Habitat Jeunes se renforce.



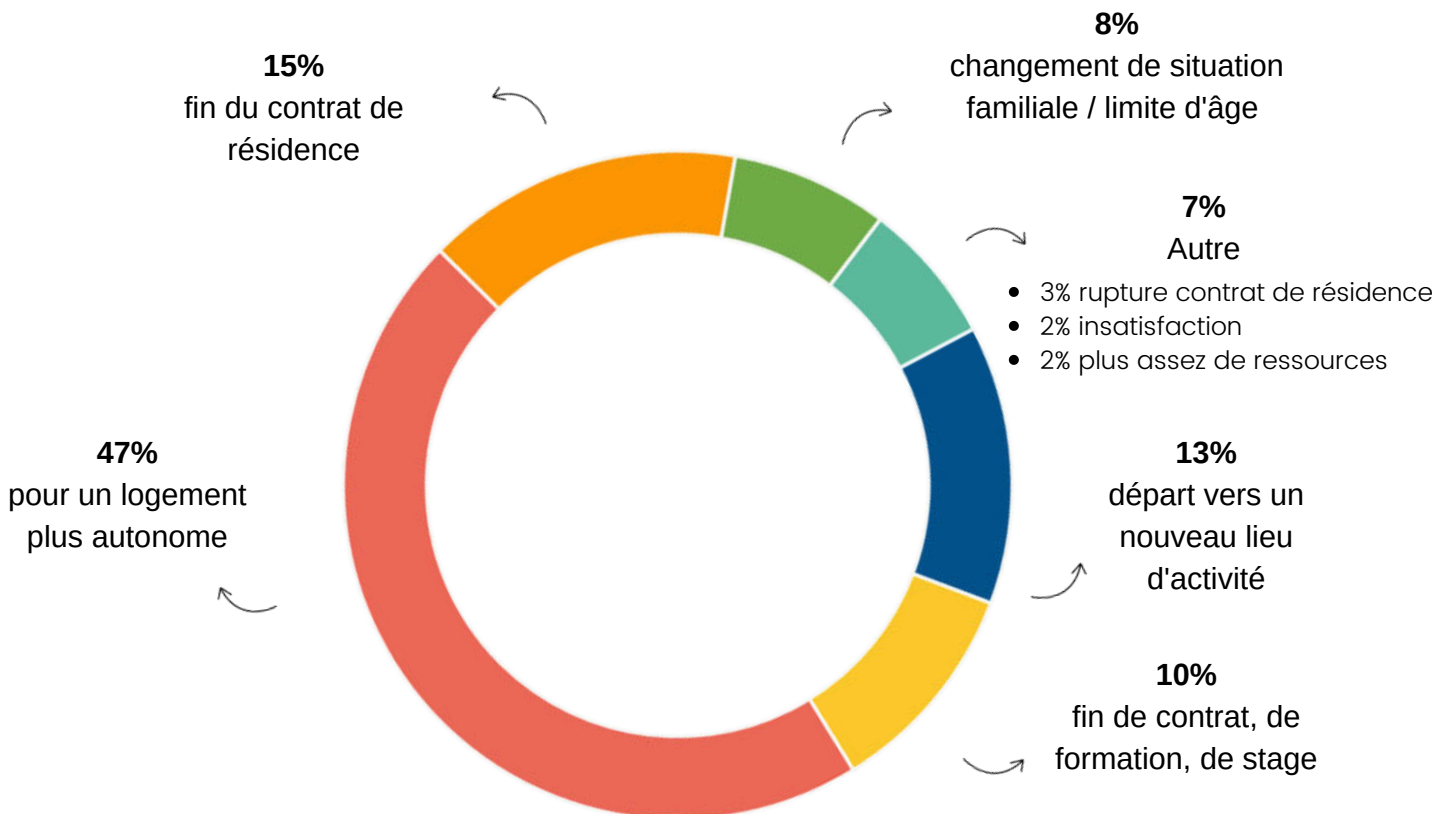
La sortie du FJT

Une durée de séjour en FJT qui s'allonge

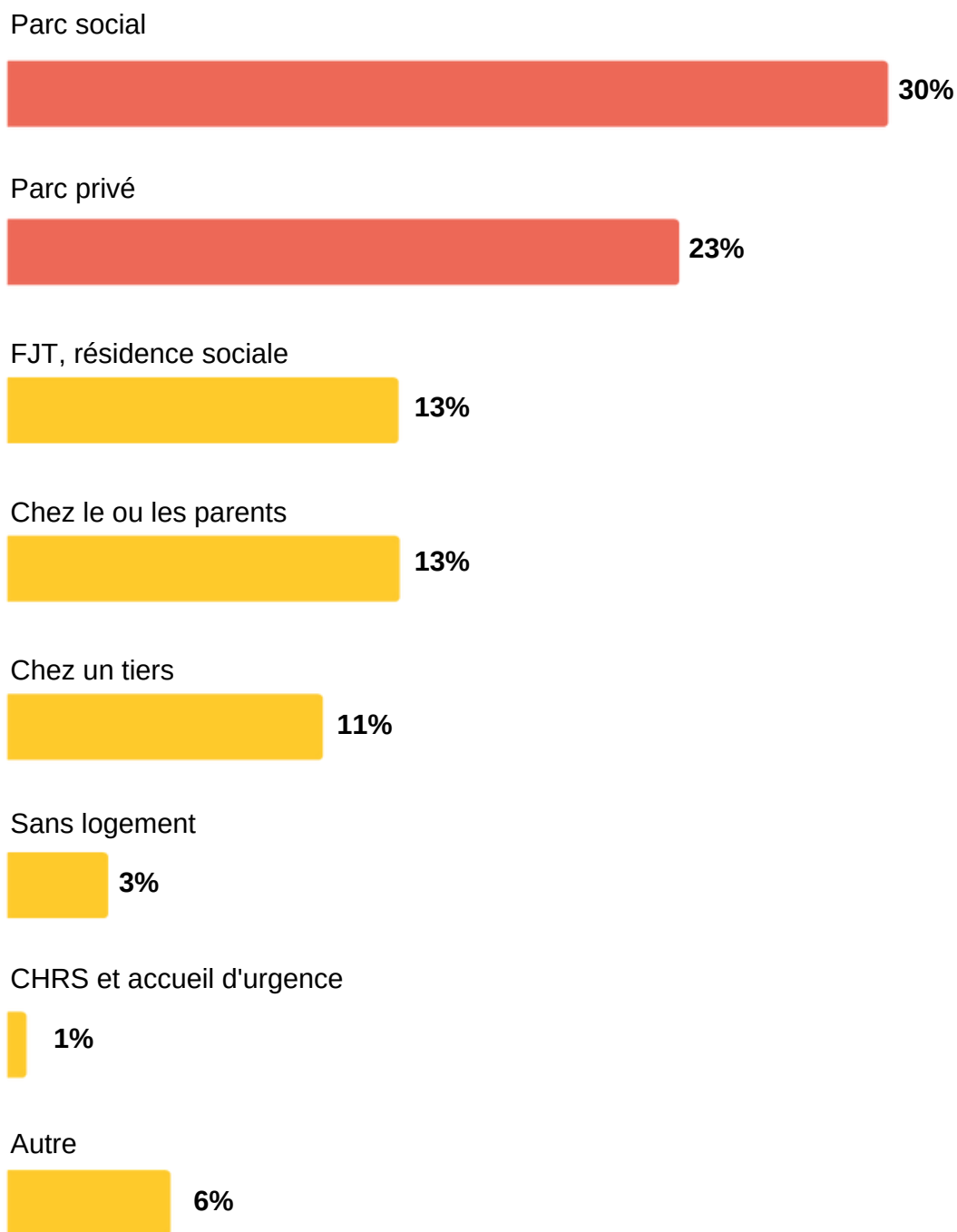


En 2022, **36% des jeunes restaient un an ou moins en FJT, contre 52% en 2012**. Les conditions d'accès au parc de logement social et privé se dégradent et impactent la capacité des jeunes à sortir du FJT.

Une diversité de motifs de départ



Habitat Jeunes, un tremplin vers le logement autonome



53% des jeunes quittent le FJT pour un logement privé ou social, quand ils n'étaient que 6% à venir d'un logement autonome. Les résidences Habitat Jeunes et l'accompagnement socio-éducatif qui y est proposé jouent un véritable rôle de tremplin pour les jeunes. Il leur est ainsi permis de se poser et de renforcer leur autonomie avant de poursuivre leur parcours résidentiel vers un logement autonome et pérenne.

Zoom sur le profil des jeunes en fonction de leur genre

Cette année, l'URHAJ propose un focus sur les données de l'observatoire de la population en fonction du genre des jeunes accueilli-e-s. Les associations adhérentes du réseau Habitat Jeunes sont attentives à favoriser la mixité sociale au sein des résidences, et cela passe entre autres par la mixité de genre (49% des personnes accueillies sont des femmes).

La publication cette année du rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le genre et le mal-logement a mis en lumière des inégalités fortes vis-à-vis du logement du point de vue du genre, notamment liées à la précarité économique et sociale plus importante des femmes.

Dans le réseau Habitat Jeunes francilien, la population des jeunes femmes accueillies peut cependant sembler moins précaire que celle des jeunes hommes :

Part d'étudiant-e-s et de scolaires



Les femmes vivant en résidence-FJT sont plus souvent en études que les jeunes hommes, qui sont plus nombreux à être en emploi. Les femmes sont par ailleurs plus diplômées que les hommes (42% ont un diplôme de l'enseignement supérieur, pour 29% chez les hommes).

Part de jeunes ayant des ressources inférieures à 840€



Les hommes sont surreprésentés parmi la population la plus précaire accueillie en résidence-FJT. Toutefois, ils sont aussi surreprésentés parmi les résident-e-s qui gagnent le mieux leur vie : 22% ont plus de 1 521€ de ressources par mois, pour seulement 17% chez les femmes.

Part de jeunes en situation d'urgence avant l'entrée en résidence-FJT

43% des femmes
accueillies



56% des hommes
accueillis

A la rue, en hébergement d'urgence ou chez des tiers, les jeunes hommes ont connu un parcours logement plus heurté que celui des jeunes femmes accueillies, qui sont plus souvent dans une situation de décohabitation (30% habitaient chez leurs parents contre 15% des jeunes hommes). Les jeunes hommes sont d'ailleurs plus souvent originaires d'Île-de-France (80%) que les jeunes femmes (65%), parce qu'ils sont plus nombreux parmi le public orienté par les réservataires (Etat, collectivités...), que les jeunes femmes.

Part de jeunes accédant au logement autonome en sortant du FJT

51% des femmes
accueillies



56% des hommes
accueillis

Les femmes accueillies sont statistiquement moins nombreuses à accéder au logement autonome en sortant de résidence-FJT que les hommes. 18% d'entre elles retournent chez leurs parents, contre seulement 8% des hommes. Ces retours au domicile sont souvent liés à une fin de formation (15% des femmes contre 8% des hommes).

Part de jeunes ayant des séjours en FJT de plus de 2 ans

21% des femmes
accueillies



33% des hommes
accueillis

Les hommes accueillis, ayant des parcours plus complexes que ceux des femmes venant en FJT, restent en moyenne plus longtemps que les jeunes femmes.

En synthèse, **deux “profils-types” se dégagent :**

- des femmes plus diplômées, venant en résidence-FJT pour finir leurs études / leur formation, et primo-décohabitantes
- des hommes déjà en emploi à l’entrée en FJT, ayant un parcours plus difficile et souvent en situation d’urgence avant l’entrée en résidence-FJT

S’ils ne représentent pas la diversité des jeunes accueilli·e·s en résidence-FJT, ces “profils-types” permettent toutefois de poser quelques interrogations utiles.

Dans une période où les résidences-FJT sont amenées à accueillir une population de plus en plus précaire, et où les profils féminins sont favorisés à l’entrée (pour encourager la mixité de genre dans les résidences), se pose alors la question du devenir des jeunes femmes précaires. Si les jeunes femmes sont autant (si ce n’est plus) frappées par la précarité des ressources et du logement que les jeunes hommes, **comment expliquer la plus faible proportion de femmes précaires dans le public FJT ?**

Deux pistes pourraient expliquer cette distorsion : premièrement, la part de plus en plus importante de jeunes ex-ASE (y compris MNA, qui sont en large majorité des hommes) dans nos structures, qui vient en partie expliquer la forte précarité du public masculin. Deuxièmement, les jeunes femmes décohabitent davantage pour habiter en couple, l’environnement mixte et collectif d’une résidence-FJT peut être perçu comme plus “à risque” que du logement individuel classique pour des femmes, etc.

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre confirme que **les femmes décohabitent plus tôt que les hommes. Si elles ne le font pas en résidence-FJT, cela pourrait vouloir dire qu’elles sont sans doute plus vite et plus tôt confrontées au parc privé**, moins protecteur que les résidences-FJT.

Notes méthodologiques :

- quelques résidences Habitat Jeunes n’accueillent que des jeunes femmes. Ces résidences accueillent davantage de jeunes étudiantes / scolaires que la moyenne des autres résidences.
- l’observatoire de l’URHAJ Île-de-France ne permet pas encore d’analyser les chiffres pour les personnes ne se reconnaissant pas femme ou homme.

Le réseau Habitat Jeunes s'engage sur les enjeux liés au genre

Si les questions des inégalités de genre et des violences sexistes et sexuelles touchent l'ensemble de la société, les acteurs Habitat Jeunes ne sont pas exempts de ces faits sociaux. Qu'il s'agisse de la situation des résident·e·s, de l'accompagnement socio-éducatif ou du parcours vers l'autonomie des jeunes et notamment des jeunes femmes, l'ensemble des champs du projet Habitat Jeunes sont traversés par la question.

Les équipes mobilisent ainsi de nombreux moyens d'actions (formation des salarié·e·s et des jeunes, attention portée à l'inclusivité des espaces collectifs, etc.) avec comme objectif commun l'accueil de tou·te·s les jeunes et l'accompagnement vers l'émancipation individuelle et collective. L'URHAJ Île-de-France s'engage au côté des équipes, notamment par le biais de la commission socio-éducative.

En 2023, la commission socio-éducative de l'URHAJ Île-de-France a fait du sujet du genre l'un de ses axes de travail principal.



2 sessions de travail de la Commission Socio-éducative sur cette thématique, pour creuser les enjeux et la pluralité des besoins au sein des résidences-FJT du réseau, ayant aboutit à ...



Une journée d'échanges de pratiques animée par des associations partenaires, pour sensibiliser 24 intervenant·e·s socio-éducatives de FJT.



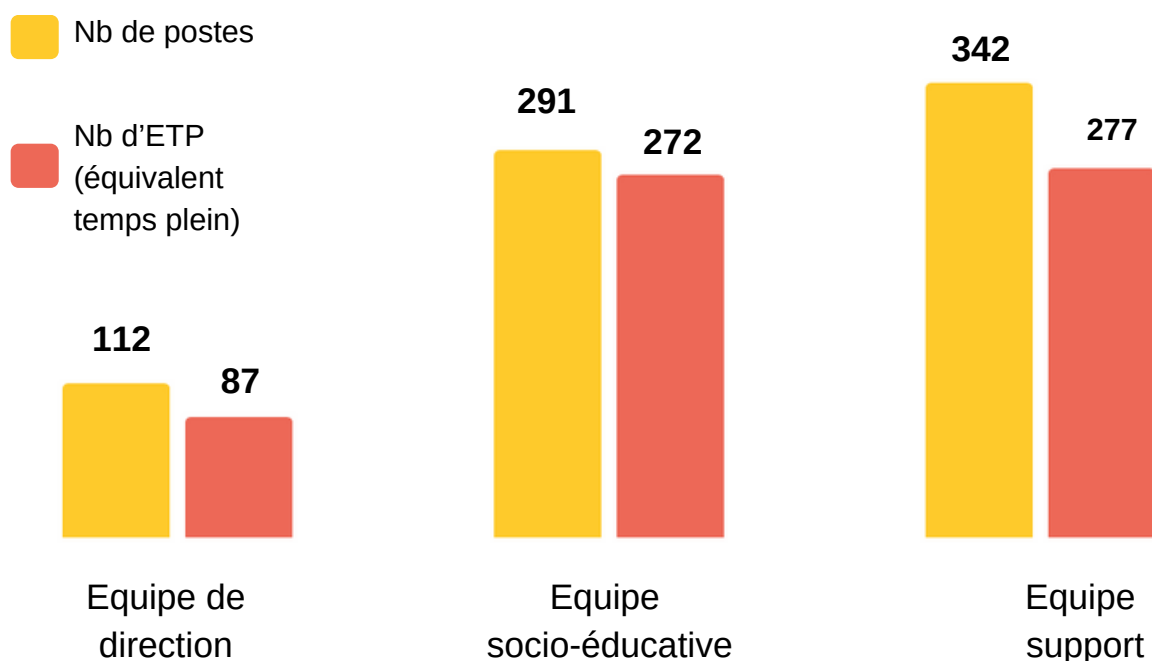
L'ajout d'une formation sur cette thématique au catalogue de formation 2024 de l'URHAJ IDF.

Observatoire des ressources humaines en Habitat Jeunes

En 2022, ce sont **plus de 740 salarié·e·s*** qui ont accueilli·e·s, logé·e·s et accompagné·e·s les jeunes dans les résidences-FJT du réseau. Ces données ont été recueillies auprès de 112 résidences Habitat Jeunes.

Ces salarié·e·s ont différentes fonctions :

- **équipes de direction** (directeur·rices, et directeur·rices adjoint·e·s, et chef·fe·s de service, les assistant·e·s de gestion...)
- **équipes socio-éducatives** (animateur·ice·s, éducateur·ice·s, intervenant·e·s sociaux·ales, chargé·e·s de gestion locative...)
- **équipes support** (agent·e·s d'accueil, assistant·e·s administratif·ve·s, agent·e·s d'entretien...)



En 2022, l'URHAJ Île-de-France a produit une enquête sur le profil des salarié·e·s en fonction du poste occupé dans les résidences. Cette enquête est toujours disponible sur notre site, n'hésitez pas à la consulter.

Le réseau Habitat Jeunes face à la crise des métiers de l'humain

En 2022, une équipe Habitat Jeunes pour une résidence de 100 logements, était en moyenne composée de :



poste de direction



postes socio-éducatifs



postes supports

A l'échelle nationale, le taux d'encadrement est d'en moyenne 7,4 ETP pour 100 places, quand nous ne sommes aujourd'hui qu'à 5,3 ETP en Île-de-France.

Cet écart s'explique notamment par une crise des métiers de l'humain qui touche plus fortement l'Île-de-France, en raison du coût de la vie pour les professionnel·le·s, et donc de salaires plus élevés dans un contexte de ressources financières particulièrement limitées pour les structures. En parallèle, un processus d'externalisation de certaines fonctions support a aussi largement participé à réduire les effectifs internes des associations.

Comme le montre l'observatoire de la population, les jeunes accueilli·e·s en résidence-FJT sont de plus en plus précaires, et leurs besoins en accompagnement s'accroissent sans que les moyens des structures aient suivi les besoins. Les difficultés de recrutement viennent renforcer encore cette tension.

Dans ce contexte, le réseau Habitat Jeunes se mobilise pour travailler collectivement à l'attractivité des métiers, à la formation des professionnel·le·s et à l'amélioration des conditions de travail des équipes de terrain.

La réponse à ces difficultés implique aussi une augmentation des moyens d'accompagnement. Ces moyens passent par le financement de l'Etat de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (voir l'étude publiée par l'URHAJ) ou par le soutien réaffirmé des autres partenaires (conseils départementaux, collectivités, etc.)




 **Tellement
que du
logement !**

**Habitat
Jeunes**
Île-de-France



166 rue de Charonne
75011 Paris

 01 42 16 86 66

 habitatjeunes-idf.fr

 contact@urhaj-idf.fr



@habitatjeunesidf